



L'Observatoire en Campagne

Une publication de l'Observatoire International des Crises

N.04
29 MARS 2017

Ruptures



www.observatoireencampagne.com



ISSN 2266-6575

Editorial



Il peut en aller des ruptures comme de l'assoupissement, une longue agonie de la relation, avec soi ou avec les gens jusqu'à l'éclatement de la crise. Est-ce le terrible sort réservé aux candidats à l'élection suprême que de perdre pied avec la fonction présidentielle en acceptant de se soumettre au jeu du « Dab », étrange gestuelle dont la signification échappe probablement à ses auteurs, signe de ralliement au « peuple », sans savoir duquel il s'agit ?

Le sort s'acharne-t-il lorsque face à Karine Lemarchand, ils sont contraints de dévoiler un passé composé, entre histoire personnelle et son interprétation huilée et dessinée par le marketing politique ? (Le délitement de la fonction présidentielle : une crise insoluble ? page 5)

Certains pourraient penser que cette sujétion télévisuelle est l'unique moyen pour les candidats de se rapprocher des gens. Ou tout du moins de feindre l'absence de rupture avec eux.

Alors même que leur train de vie est bien au-dessus de celui de la moyenne des Français (La crise de la représentativité, page 2), suffisamment pour ne pas leur permettre de connaître le prix de denrées courantes, piège bien connu auquel ils se préparent.

Pendant que s'affiche ce jeu délégitime sur les écrans, la réalité des prix, du coût de la vie est une bataille quotidienne pour nombre de Français qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, rompus au jeu moins distrayant du bouclage des fins de mois (Qu'est-ce qu'« être pauvre » en France ?, page 4)

Peut-être pourrions-nous compter sur la presse et sa volonté de conserver son rang de quatrième pouvoir, mais elle-même semble être déchirée entre informer et divertir (La crise de l'information et de la profession journaliste, page 10), entre la volonté de « mettre la plume dans la plaie » et celle de satisfaire ses instincts du marketing de survie.

Didier Heiderich

Sommaire

Editorial de Didier Heiderich **2**

La crise de la représentativité **3**

Qu'est-ce qu'« être pauvre » en France ? **5**

Le délitement de la fonction présidentielle : une crise insoluble ? **7**

La crise de l'information et de la profession journaliste **11**

Le mot du moment **12**

L'Observatoire en campagne
Magazine de la communication de crise et sensible
Edité par l'Observatoire International des Crises
Avec la collaboration du cabinet Heiderich
©2017

Rédaction
Directrice de la rédaction : Natalie Maroun
Rédacteurs : Nathan Cahn, Florian Demmel,
Noémie Maurand, Johnny Maroun

La crise de la représentativité



France 2 s'est délecté d'un « buzz » le jeudi 23 mars dans son émission politique consacrée à François Fillon. La romancière Christine Angot a fait part de son indignation à l'ancien Premier Ministre sur les avantages qu'il s'octroie ou accepte en tant qu'élu de la Nation.

Le propos fut certes maladroit mais il traduisait une réalité : il existe une profonde frustration populaire des « gens » à l'égard des représentants politiques nationaux.

De même, Emmanuel Macron a suscité de vives émotions lorsqu'il affirmait mercredi 22 mars : « *J'ai vécu, à un moment donné, quand j'étais adolescent, avec environ 1000 euros par mois* », assurant un peu tard plus savoir ce que « *c'est de boucler une fin de mois difficile* ».

Mais comment expliquer cette exaspération que beaucoup peuvent avoir à l'égard de telles considérations, qui n'émeuvent pas les politiques ?

Il nous appartient tout d'abord d'identifier ce qu'on entend par « gens », ce mot dont tout le monde se sert pour décrire tout le monde mais qui est fui par le milieu intellectuel. Il en va de sa réhabilitation.

Ses définitions sont extrêmement vagues et peu fournies. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) le qualifie ainsi comme « *personnes en nombre indéterminé, considérées collectivement* ».

Lorsqu'on consulte les différents dictionnaires, on s'aperçoit qu'il n'a guère d'autre synonyme adéquat que le mot « peuple ».

Ce même mot est sujet de nombreuses interprétations, dont les deux principales opposent une vision globale de la communauté d'une nation et une vision spécifique de cette masse, visant les classes populaires. Cette dichotomie fut par ailleurs illustrée lors d'un débat entre le philosophe Michel Onfray et l'essayiste Yann Moix sur le plateau de l'émission « On n'est pas couché » en septembre 2015.

Nous partons du principe que le peuple désigne, comme le définit notamment le CNRTL, « *l'ensemble des citoyens de condition modeste ou humble, par opposition aux groupes ou classes privilégiées par la naissance, par la fortune, la culture, l'éducation...* ».

Ainsi qualifié, ce peuple constitue concrètement la masse floue que dépeint le terme « les gens » dans la mesure où il renvoie aux classes populaire et moyenne. Pour aller plus loin, nous rapprochons le terme « société civile » à ces idées-là, en ce qu'il représente.

D'après le Crédoc, ces catégories comprendraient les personnes qui touchent entre 0 et 2.620 € par mois, soit environ 70% de la population.

Néanmoins, de nombreuses études scientifiques reprenant notamment les travaux du

Crédoc et de l'Observatoire des inégalités ont démontré que le sentiment d'appartenance à cette masse là est croissant depuis les années 1960 et est maintenant stable à plus de 95%. Dans la mesure où se reconnaissent ainsi une grande majorité de la population française, contrastant avec les représentants de la politique nationale (dont le salaire brut moyen est supérieur à 7.000 €), le contraste conceptuel de ce que peut représenter l'argent se situe là. Il résulte de la différence entre un parlementaire et une personne issue de la société civile, un salaire des élus au moins deux fois supérieur à la moyenne des Français, ainsi que des avantages exceptionnels sur des dépenses qui constituent des éléments de préoccupation quotidienne d'une immense majorité de Français : transports, frais de bouche, frais d'habillement, logement, retraite.

Il va de soi que ces avantages sont encore plus importants lorsqu'on intègre le Gouvernement.

Or la politique en France se résume en la confrontation de plusieurs idéologies, bipartisanes ou multipartisanes. Les principaux représentants nationaux de ces formations politiques instituées ont tous sans exception eu au moins un mandat d'élu national, il en va de même pour les actuels candidats à l'élection présidentielle.

Les exemples d'abus de ces privilèges sont pléthores et pérennes depuis des décennies, ce qui a contribué à la frustration profonde et insoluble de plus en plus de personnes issues de la société civile.

Dès lors nous expliquons comment des politiques peuvent avoir une conception différente de la vie que celle de leurs concitoyens de la société civile, avec des idées disproportionnées de ce que peut être le prix d'un ticket de métro, d'une pâtisserie ou d'un litre d'essence. Quasiment tous font partis des 10% des salariés les plus riches de France, ce qui de façon logique n'aide pas à appréhender concrètement « la vraie vie des gens » et leurs préoccupations en dehors de la représentation qu'ils s'en font.

Toujours est-il que les élus nationaux ne remettent pas en cause leurs conditions. Certains au contraire comme Hervé Mariton et Henri Guaino, plaident à demi-mot pour une revalorisation du salaire des députés, afin qu'ils ne se laissent pas tenter par la corruption ou par l'abus de privilèges.

Avec une telle vision de l'honnêteté morale que suppose la fonction de garant de l'intérêt général et représentant de la Nation, la rupture ne peut que s'intensifier.

D'autant plus que cette rupture s'observe sur d'autres fronts : il est souvent reproché aux élus de faire carrière. Cette critique peut se justifier par l'augmentation de l'âge moyen des parlementaires français, qui est passé de 50 ans à 65 ans entre 1981 et 2012, donc de 15 ans en 31 ans.

Parallèlement, il se dit des deux hémicycles que contrairement à ce qu'elles sont censées être, elles ne représentent pas le peuple lorsqu'on considère les secteurs d'activités d'où sont issus des parlementaires par rapport à ceux de la société civile. Il serait dès lors illogique que des réglementations soient produites par des personnes qui ne sont pas expertes des domaines auxquels ils légifèrent. En bref, il est incontestable d'observer une rupture symbolique entre le peuple, ou les « gens » de la société civile, et leurs représentants au regard des instances de la Vème République. Mais jusqu'où va mener cette rupture ? Seul l'avenir nous le dira.

F.D.

Qu'est-ce qu'« être pauvre » en France ?



Il est difficile de donner une définition exacte de la pauvreté. Quelles sont les conditions nécessaires de ce qualificatif ? Est-ce un seuil de revenu ? Quelle est la part du budget accordée aux besoins vitaux ? Les analystes ne réussissent pas encore à s'accorder sur une définition claire et précise de cette notion.

Selon l'INSEE, un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce dernier étant déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. La France privilégiant un seuil de 60% de la médiane des niveaux de vie. En 2014, ce dernier était de 1008 euros.

Par conséquent, on peut constater que les prestations sociales, dans un Etat-Providence pourtant généreux comme la France, ne peuvent pas protéger efficacement contre la précarité. En France, l'allocation incontournable, le Revenu de Solidarité Active (RSA) s'élève entre 535,17 € et 1 123,86 € (en fonction du nombre d'enfants à charge). Selon le baromètre annuel publié mardi 24 janvier par Familles rurales et La Croix, le prix du panier moyen pour 35 produits du quotidien (boissons, biscuits, produits laitiers, lessive...) a atteint 136 euros par personne en 2016, soit un niveau quasi stable par rapport à 2015 (135,59 €), soit à lui seul 25% du pouvoir d'achat d'une personne au RSA. Soit une partie non négligeable de son budget. D'après la Loi d'Engel, la proportion consacrée aux dépenses alimentaires diminue au fur et à mesure que le revenu augmente et inverse-

ment. Ce qui démontre la gravité de la situation.

Autre besoin de base, le logement. Selon le site d'annonces spécialisé LocService.fr, en 2014, le loyer mensuel moyen en France, charges comprises, s'est élevé à 614 euros pour une surface moyenne de 47 m². Soit 79 euros de plus que le montant du RSA pour une personne seule sans enfant. Le RSA à lui seul, ne serait donc pas suffisant à s'assurer d'avoir un toit. Certaines allocations, comme les APL, permettent de contribuer au budget logement des personnes précarisées, mais leur obtention n'est pas automatique, notamment pour les personnes seules sans enfant à charge (l'ALS et l'ALF notamment).

Selon une étude dirigée pour l'Observatoire BFM Business et publiée en janvier 2014, 31 % des 1055 personnes interrogées affirment avoir des revenus insuffisants pour boucler leur budget (ils étaient 22 % l'année précédente). Un Français sur cinq avouerait également devoir puiser dans ses économies pour boucler son budget et devrait faire appel à une aide extérieure, voire contracter un crédit. Mais un manque de ressources de la sorte oblige à faire des choix, et notamment à faire des concessions, souvent au

détriment de leur santé. Selon le baromètre Ipsos/Secours Populaire publiée en septembre 2016, les personnes les plus pauvres font l'impasse sur leur santé, qui leur sert de variable d'ajustement budgétaire. En effet, parmi les Français dont le revenu mensuel net est inférieur à 1.200 euros, la moitié a repoussé, voire même annulé, une consultation chez le dentiste (+22 points par rapport à 2008), et 4 Français sur 10 en ont fait de même avec l'ophtalmologiste. Aussi, 64% déclarent avoir eu du mal à payer des actes médicaux, quand bien même ils sont remboursés par la Sécurité sociale. 48% des ménages les plus modestes admettraient également avoir du mal à avoir une alimentation saine, et 53% à se doter d'une mutuelle. Pire encore, ce report de soins médicaux indispensables touche également les enfants: 12% des ménages français ont déjà renoncé et/ou retardé des soins dentaires pour leurs enfants et 10% des soins optiques.

Selon l'Observatoire des Inégalités, célèbre site-web alimenté par des spécialistes de la question de la précarité, la moitié des personnes en situation précaire ont moins de 30 ans. La même proportion dispose au maximum du brevet des collèges et plus d'un quart vivent au sein d'une famille monoparentale. Le portrait-robot d'un(e) Français en situation précaire serait le suivant : plutôt jeune, vivant en famille, peu diplômé, ouvrier ou employé.

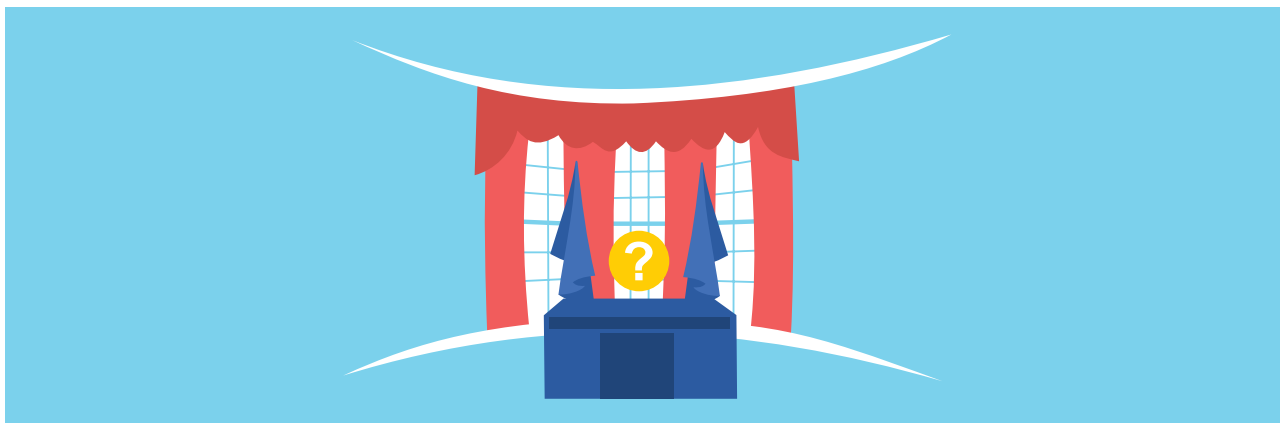
Premier constat, l'obtention d'un emploi ne protégerait pas de la pauvreté. L'assurance d'un salaire n'était pas une condition sine qua none à la possibilité d'un confort de vie décent.

Cependant, inactifs et chômeurs représentent à eux seuls 71 % des personnes pauvres. Une partie de ces inactifs sont des personnes découragées de chercher du travail, face aux mauvaises conditions d'emploi. Un grand nombre de chômeurs, notamment les plus jeunes, ne disposent que de très faibles indemnités de chômage, bien inférieures au seuil de pauvreté.

Mais, toujours selon l'Observatoire des Inégalités, la pauvreté ne concerne pas seulement les actifs. 1,8 million de pauvres sont des enfants et des adolescents : ils représentent 36 % de l'ensemble des cinq millions de personnes pauvres. Des « enfants pauvres », qui seraient pénalisés par le revenu de leurs parents, malheureusement insuffisants. Les jeunes adultes (20 à 29 ans) représenteraient 16 % des personnes pauvres. Il s'agit souvent de jeunes peu qualifiés, en difficulté d'insertion sur le marché du travail, au chômage et mal indemnisés. Les plus de 60 ans sont moins souvent concernés. 3,3% d'entre eux sont en situation précaire et ils représentent un dixième du total des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Le chiffre paraît faible mais leur situation n'en est pas moins grave : une partie de ces personnes, notamment en milieu rural, survivent avec de très bas revenus et il est très peu probable que leur situation évolue, contrairement à celle des plus jeunes.

N.C.

Le délitement de la fonction présidentielle : une crise insoluble ?



Qui imagine le général de Gaulle affalé sur un canapé avec une présentatrice d'un jeu de télé-réalité ? Qui imagine le général de Gaulle faire un 'dab' ?

C'est pourtant bien ce que les principaux prétendants à son héritage présidentiel ont fait. 'Une ambition intime' est une émission dans laquelle une dizaine de femmes et d'hommes politiques candidats à l'élection présidentielle 2017 ont accepté de se prêter au jeu des questions-réponses souvent intimes. L'animatrice est notamment connue pour la présentation de 'l'Amour est dans le Pré', une émission dans laquelle des agriculteurs cherchent le grand amour.

On n'est pas couché, Le Grand Journal, Quotidien, Une ambition intime, Candidats au tableau : les politiques s'invitent aux émissions de divertissement pour à la fois parler mais aussi tenter de séduire les Français. On s'aperçoit en effet que chacune et chacun acceptent de jouer le jeu du thème imposé par les émissions, loin du sérieux et des ors de la république.

Mais où le bât blesse-t-il ? Pour le savoir, il faut revenir à l'essence-même du statut de Président de la Vème République tel que le concevait le général De Gaulle.

Le discours de Bayeux de 1946 est connu comme l'origine des velléités institutionnelles de Charles de Gaulle pour la France. Il y clamait un Président au pouvoir souverain bien que démocratique, seule manière pour « *qu'au-dessus des contingences politiques soit établi un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons* ». Il s'in-

scrit ainsi dans la lignée des directives de Benjamin Constant, qui en 1815 estimait que « *ce surveillant général de l'Etat doit rester l'arbitre des partis et n'appartenir à aucun.* ». Si le politologue Georges Burdeau estimera en 1959 que cette personnalité est en quelque sorte « *apolitique* », gageons d'identifier ce caractère hors-champ comme un arbitrage souverain plutôt que comme une posture symbolique comme le concevait la Constitution de la IVème République.

Or cette position hautement caractéristique d'une personnalité providentielle au pouvoir suprême va de pair avec un retrait bienveillant de la vie mondaine.

Ainsi, De Gaulle figurait très peu dans les médias et n'exposait jamais sa vie privée.

Bien aidés par un contrôle monopolisé de l'audiovisuel Français jusque dans les années 1980, les successeurs du Général ont

relativement respecté l'héritage de la figure présidentielle distante des petits aléas sociaux et autres actualités médiatiques, bienveillante à l'égard de la fonction représentative du Président, gardant une certaine hauteur de vue des conflits partisans.

C'était en tout cas la position nette de Pompidou. Giscard a ouvert une première brèche de lui-même mais a posteriori, en évoquant dans ses livres de nombreuses tentations féminines, parmi elle Lady Diana. Il a également cherché à s'inspirer de Kennedy, dont la popularité outre-Atlantique était incontestable, en désacralisant la fonction présidentielle. C'est le sens de son invitation à déjeuner à l'Élysée à des éboueurs, de son dîner chez une famille issue de la classe populaire, ou de la diffusion de certaines de ses photos de famille.

La première immersion non poursuivie en justice d'un journal dans la vie privée d'un Président revient à Paris-Match, qui en novembre 1994 avait révélé la possibilité d'un lien familial entre une fille de la famille Pingeot et François Mitterrand.

Concernant Jacques Chirac, ce dernier jouissait d'une réputation d'accointances certaines avec la gente féminine avant même sa prise de pouvoir. La présidence de Chirac est marquée par un fort aspect humain, dans ce qu'il a de positif comme de négatif. Les Français sont conscients de son aspect tant décontracté et franc que contestataire, parfois grivois : ce qui est à vrai dire assez caractéristique du stéréotype du Français moyen.

Après la phase d'humanisation de la figure présidentielle sous Chirac est venue celle de l'hyperprésidentialisation sarkozyste : il s'agit notamment d'une présence quasi continue du Président dans les médias ainsi que d'une adaptation communicationnelle à l'endroit des nouveaux canaux médiatiques, ce qui est analysé dans « Le Téléprésident » de François Jost en 2008. Son co-auteur Denis Muzet ira même jusqu'à le qualifier avec l'aval du publicitaire Jacques Séguéla de « *filz de la télé-réalité* ».

La phase de normalisation sous Hollande vient ternir un peu plus l'image du Président imaginé par De Gaulle. En effet, celui qui prônait l'émergence d'un « *Président normal* » a concrétisé (malgré lui) cette image notamment à travers cette célèbre escapade en scooter pour rejoindre sa maîtresse. Dès lors ce n'est pas l'homme que l'on voit sur un deux-roues, mais le Président de la République. Quoi de plus représentatif d'un « monsieur tout le monde » ?

La prochaine phase, qui a déjà bien été entamée (mais pas officiellement assumée), est celle de sa peopolisation. Il se trouve ainsi que l'un des favoris à la succession de François Hollande, Emmanuel Macron, est aussi le candidat qui est le plus présent dans les tabloïds français, comme l'hebdomadaire Paris-Match où il a fait la Une trois fois en sept mois. L'entourage de Macron a récemment confié dans les colonnes du Monde que « *le peuple, c'est fini* ». Mais rappelons que le candidat d'En Marche ! avait estimé en mars 2016 qu'« *exposer [son] couple, c'est sans doute une maladresse... Une bêtise... Ce n'est pas une stratégie qu' [ils reproduiront]* » avant de poser tout sourire avec sa femme en Une de Paris Match sept mois plus tard.

Si l'ancien pensionnaire de Bercy est pour certains considéré comme le symbole du renouvellement générationnel de la classe politique, il peut parallèlement représenter l'étape ultime de cet abaissement de la fonction présidentielle des plus éminents représentants politiques, par une peopolisation qui se trouve être le parfait esprit inverse de celui du Général de Gaulle.

Revenons maintenant à notre contexte actuel et aux émissions que sont « Une ambition intime » et « Candidats au tableau », commençant par celle de Karine Le Marchand.

Les principaux codes du storytelling à la mode télévisuelle, de l'émission de télé-réalité sont représentés dans cette émission. On y retrouve une musique de pop douce en

background, un langage familier (« on se tape la bise », « c'est pas moi qui sent des pieds », « vous avez fait une boulette Jean-Luc », « vous avez toujours eu de beaux yeux », « vous voulez tout faire péter ? », « vous pourriez avoir une amoureuse de droite ? », « les filles entre elles qui peuvent dire 'bite', 'couilles', 'poil' », etc.), des flash-backs récurrents avec musique mélancolique pour illustrer un portrait romancé, des images de rires. L'animatrice, qui a priori rencontre les personnages pour la première fois, appelle les candidats par leur prénom, là où il est d'usage que des journalistes vouvoient les politiques qu'ils nomment « Madame », « Monsieur », malgré parfois une longue relation professionnelle.

Les politiques déballetent volontiers et de bon cœur les aspects les plus intimes de leur vie : les relations avec leur famille, leur histoire personnelle, leur physique, leur goût...

Cette émission constitue un tournant majeur dans le délitement symbolique de la représentation présidentielle. Ce délitement, fait de manière épisodique, a ainsi été initié par l'image d'un Président « cool » que renvoyaient des clichés de Jacques Chirac. Par la suite, le phénomène de peopolisation des politiques à travers les tabloïds a envahi la sphère publique de manière fulgurante. Sarkozy en fut un grand amateur, lui qui adhérait volontiers à l'idée qu'on le photographie avec sa femme Carla pour faire la Une des magazines. Moins adepte de telles pratiques, François Hollande n'est pas moins responsable d'avoir démocratisé l'idée de la banalisation de la fonction présidentielle, en parlant d'un Président normal.

L'émission « Candidat au tableau » s'inscrit dans un registre différent : il s'agit certes de parler politique, mais de façon totalement décalée, ludique dans des propos immatures.

Or ne s'agit-il pas là d'un dévoiement quasi idéologique de la parole politique ? Certes, ce n'est qu'une émission. Mais l'acceptation d'un tel contexte, qui rappelle sans mal

certains jeux de télé-réalité, en dit long sur l'évolution de l'idée de la communication politique par les politiques eux-mêmes.

L'enjeu communicationnel était ainsi, comme pour l'émission de Karine Le Marchand, le moyen de montrer un autre aspect du candidat inscrit dans un contexte différent. C'est ce qui explique le consentement des principaux candidats à réaliser un geste en vogue alors, popularisé par les jeunes des banlieues : le 'dab'. Symboliquement, que représente le fait de produire ce simple geste ? un sociologue répondrait qu'il s'agit d'un mimétisme comportemental descendant dans une société multiculturelle, qui est le contre-courant traditionnel du mimétisme comportemental ascendant dans l'optique de faire fonctionner l'ascenseur social. Ce processus mimétique d'identification est ainsi étudié dans l'œuvre de Bernard Lamizet « Y a-t-il un « parler jeune » ? ».

C'est ainsi que l'image de personnalité supérieure est largement écornée par cette humanisation du Président que constitue le fait d'aborder une campagne présidentielle sous un angle communicationnel non politique.

Ce changement de contexte communicationnel s'est fait par étape. D'abord des émissions de divertissement ont traité la politique et ses représentants de façon décalée dans les années 2000. Ensuite, depuis la fin des années 2000, les politiques ont participé à ses émissions de divertissement toujours plus axées sur un aspect de détente : « On n'est pas couché » de France 2, ou « Le Grand Journal » sur Canal, et tout récemment « Quotidien » sur TMC. La dernière étape en date est ainsi de participer à des émissions de divertissement a priori vidées d'esprit politique : c'est le cas des émissions de M6 et de C8.

Il ne faut cependant pas omettre d'identifier les raisons d'un tel changement d'axe de communication. Les émissions dites de divertissement représentent une part de marché de plus en plus importante en termes d'audimat : il s'agit d'une valeur sûre d'une grande partie des chaînes natio-

nales. Si parallèlement on peut noter que l'information a perdu du terrain de façon croissante depuis le début des années 2000, elle semble faire un retour pérenne depuis 2015 et la démocratisation des chaînes d'information en continu.

De plus, cela permet de réintéresser les Français aux personnalités politiques d'abord en les conjuguant avec des artistes, puis en abordant des aspects extrapolitiques de leur vie personnelle. Le but est ainsi de (re)trouver un électorat indifférent ou déçu par le traitement traditionnel des politiques, qui constitue une masse grandissante de la population d'après une multitude d'enquêtes sociologiques (à peu près tous les instituts de sondage) et d'études sociopolitiques qui ont été menées sur ce sujet (Bracconnier 2014, Streiff 2016).

Il s'agit dès lors d'un investissement pour les candidats : céder du terrain sur le plan de la crédibilité au respect qu'aspire la fonction originelle du Président de la Vème République, mais séduire une partie de l'électorat. Ce pari a été réalisé par les principaux candidats à la Primaire de la droite et du centre quelques semaines avant le scrutin. D'après François Fillon, cela lui a permis de décrocher son image en renvoyer celle d'un homme proche de sa famille et non obnubilé par la politique. Quelques jours plus tard, on constatait une croissance fulgurante des intentions de vote pour l'ancien Premier Ministre, qui finira par remporter la Primaire de droite.

Aussi, cette stratégie a été adoptée par tous les principaux prétendants à l'élection présidentielle : Benoît Hamon (Au tableau), Jean-Luc Mélenchon (Une ambition intime, Au tableau), Emmanuel Macron (Au tableau), François Fillon (Une ambition intime, Au tableau) et Marine Le Pen (Une ambition intime). Ajouté à cela la propension de tous (si l'on excepte Mélenchon) à tolérer voire souhaiter le fait que l'on parle d'eux dans la presse people, il convient dès lors de constater le consentement général de l'abaissement de la fonction présidentielle à un niveau de plus en plus proche à celui

d'une star de la télé-réalité, ou d'un candidat anonyme d'un jeu télévisé. Il s'agit d'un abaissement symbolique de la représentativité présidentielle, symptomatique d'un contexte social dont les enjeux ont évolué : la population se désintéresse progressivement de la matière politique et publique pour privilégier le divertissement personnel, la sphère privée.

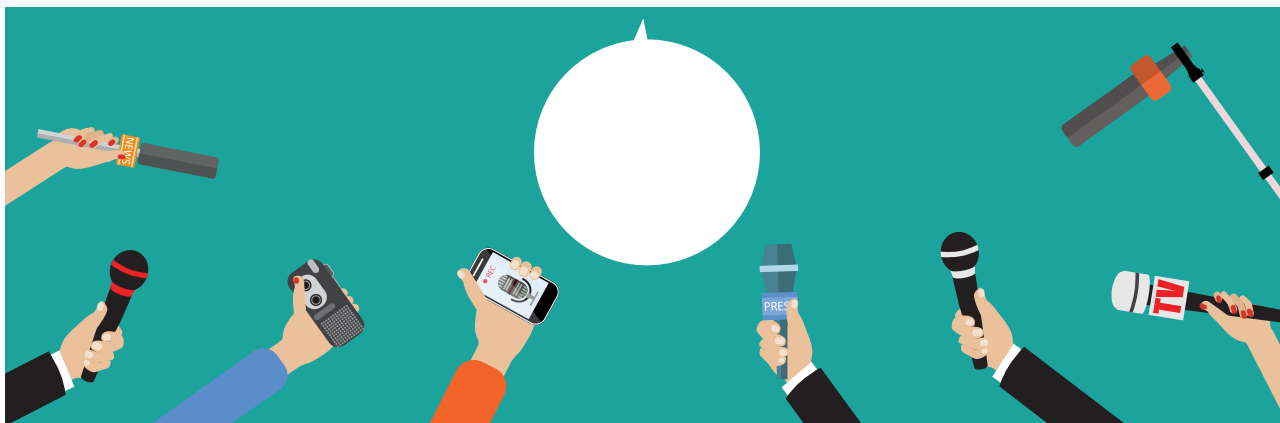
Alexis de Tocqueville nous mettait déjà en garde dans "De la démocratie en Amérique" : il avait identifié dès 1835 cette dérive possible de la société démocratique et de son extension qu'est l'individualisme. En outre, de par son pouvoir, les citoyens en oublient progressivement l'impératif de hiérarchisation de l'Etat : c'est aux politiques de les séduire et plus l'inverse comme il en était coutume dans les cours des grands rois. Cette destruction des liens hiérarchiques oblige donc inévitablement les candidats au poste de chef de l'Etat à travestir la fonction que suppose ce statut pour l'assimiler à celle d'un citoyen moyen. La côte de popularité d'Obama n'est pas anodine. Les Français souhaitent à présent un certain calquage du prétendant à l'Elysée sur les pas de danse du chef d'Etat américain.

Il en résulte ainsi que le Président n'est plus au dessus des partis, mais presque en dessous des citoyens (pris dans leur majorité).

Or le Président jouait un rôle fondateur dans l'intérêt de la Constitution de 1958, conféré par les pouvoirs forts des Articles 5 (le garant de la Constitution), 11 (la compétence référendaire), 15 (le chef des armées) ou 16 (les pleins pouvoirs). Dans cette mesure, il convient dès lors de remettre en cause la légitimité de cette Constitution au regard de cet abaissement symptomatique bien que logique de la fonction et de la représentation présidentielle.

E.D.

La crise de l'information et de la profession journaliste



Harlem Désir a remis ce jeudi 23 mars le prix « Louise Weiss » récompensant le journalisme européen, sans susciter l'intérêt d'un moindre média.

Créé en 2005 par la section française de l'Association des journalistes européens, ce prix récompense les études de journalistes francophones sur des sujets en rapport direct avec le développement européen. Il prend le nom de Louise Weiss, une suffragette journaliste française, fervente défenseuse de la construction européenne et de son Parlement dont elle fut députée.

Ce prix met en valeur deux sujets qui traversent des crises profondes et pérennes : l'Europe et le journalisme écrit. Ainsi explique-t-on l'absence de la moindre médiatisation sur un événement qui est pourtant organisé par le Ministère des Affaires Etrangères et qui possède potentiellement de vraies solutions d'avenir pour les problématiques que traversent les sociétés européennes vues sous le prisme français. Ce qui soulève l'intérêt pour une autre crise, plus générale : la crise de l'information.

C'est précisément sur ces pénuries que subit l'information, et avec lui le journalisme écrit, que nous attacherons une analyse sous le sceau du contexte politico-social actuel.

La presse, comme beaucoup d'autres professions soumises à la clientèle, doit malgré elle attacher une importance aux nombreuses lois du marketing, parfois au détriment de son éthique. Sa mission principale est d'informer, moyennant finances. De par cette variable contraignante, elle doit se conformer aux exigences de sa clientèle, ce qui explique les orientations idéologiques assumées de certains organes de presse.

Depuis quelques décennies, le format du journalisme s'est densifié. Après la presse papier, l'audiovisuel est venu s'implanter dans le paysage sociétal, précédant la révolution numérique et l'atomisation de l'information. La concurrence des réseaux sociaux est apparue comme insurmontable pour la presse papier si elle ne s'y adaptait pas à temps. De nombreux journaux historiques ont dû rendre la plume, le dernier en date étant France-Soir.

Cette adaptation se conjugue aussi avec une information filtrée selon des potentiels d'intérêt populaire identifiés par des experts en communication et autres psychosociologues, additionnée à un espace dédié à la publicité de plus en plus important, qui déteint de facto sur la presse écrite. En outre, la place du récréatif (divertissement, people, rumeurs) prend une part qui ne cesse de croître.

Aussi cet aspect « récréatif » vient s'immiscer dans le débat politique. Si l'on a précédemment déploré le consentement de candidats à se soumettre au dictat des émissions de divertissement, les médias jouent sur l'aspect spectaculaire de joutes verbales, facteur d'audimat. En 2012 France 2 avait ainsi trahi ses promesses en invitant Jean-Luc Mélenchon pour débattre avec Marine Le Pen dans son émission politique, cette dernière ayant en amont indiqué qu'elle refuserait cette confrontation. Pour la campagne de 2017, la même chaîne a sollicité des rencontres disruptives sans réel intérêt autre que celui du buzz potentiel : Jérôme Kerviel avec Alain Juppé, Patrick Buisson avec Marine Le Pen, Christine Angot avec François Fillon.

Le journalisme a indéniablement changé en un siècle : sa diffusion, son contenu, son traitement. Cette évolution impose des adaptations contextuelles permanentes. Certaines adaptations sont toutefois plus problématiques. Si la presse écrite constituait près de 100% du journalisme du début du dernier siècle, sa part est en 2012 de 67,2%. Elle perd en moyenne 2% tous les 5 ans depuis les années 1950. Parallèlement à cela, le nombre de prétendants à la presse écrite est en constante croissance au sein des écoles de journalisme : de plus en plus de candidats pour de moins en moins de places et les exemples de plans sociaux sont nombreux, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis.

A l'heure où trois des cinq principaux prétendants à l'Élysée se montrent particulièrement virulents à l'égard des journalistes, il nous appartient de nous demander si la crise de l'information ne représente pas un danger pour une société démocratique dont la pédagogie est capitale afin de rendre compte des enjeux économiques et sociaux que représentent certains sujets.

F.D. / N.C.

Le mot du moment : Népotisme



Du latin « nepos », qui signifie à la fois « petit-fils », « parents, neveu » et ... « prodigue ». Ce terme vient polluer la campagne présidentielle depuis le désormais célèbre PénélopeGate.

À droite, Fillon, entre autres, a ainsi été accusé de favoritisme pour des membres de sa famille. A suivi le FN avec Marine Le Pen, qui a employé son compagnon Louis Alliot elle-même suivie par Bruno Le Roux dont le recrutement de ses filles, alors mineures, a fait débat. Tout récemment, c'est Jean-Luc Mélenchon qui s'est vu accusé d'avoir pistonné sa fille par le Maire de Janvry (Essonne) M. Schoettl.

Mais rappelons qu'étymologiquement, le « népotisme » désignerait surtout une progéniture incapable de subvenir elle-même à ses besoins et donc dépendante professionnellement des membres de sa famille : une forme d'assistantat haut de gamme.